



HAL
open science

Intégration, langues et réseaux sociaux : parcours de femmes maghrébines

Luc Biichlé

► **To cite this version:**

Luc Biichlé. Intégration, langues et réseaux sociaux : parcours de femmes maghrébines. L. Cadet, J. Goes et J-M. Mangiante. Langue et Intégration. Dimensions institutionnelle, socio-professionnelle et universitaire, Peter Lang, pp.53-63, 2008, collection GRAMM-R. hal-01182606

HAL Id: hal-01182606

<https://hal.science/hal-01182606>

Submitted on 1 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intégration, langues et réseaux sociaux : parcours de femmes maghrébines.

Luc Biichlé

LIDILEM Université Stendhal Grenoble3

Mots clés : intégration, langues, réseaux sociaux, emploi, formation.

Résumé : « Apprendre le français c'est s'intégrer » est une représentation sociale prégnante qui peut parfois masquer d'autres vecteurs intégrationnels importants. Le propos de cet article est de montrer que la restructuration du réseau social par l'emploi ou la formation peut s'avérer tout aussi déterminante dans le processus d'intégration et, par conséquent, dans l'apprentissage du français.

Abstract : "To learn French is to become integrated " is a heavily loaded social representation which can sometimes mask other important integration vectors. The purpose of this article is to show that the restructuring of the social network through employment or training can also turn out to be a determining factor in the process of integration and in the learning of French.

I) Introduction

Dans le cadre d'une thèse consacrée aux langues et parcours intégrationnels d'immigrés maghrébins en France, je me suis intéressé aux rapports qui existent entre apprentissage du français et intégration (par opposition à assimilation et ségrégation). En général, les diverses actions entreprises pour favoriser l'intégration des migrants émanent d'une représentation sociale prégnante : « apprendre le français c'est s'intégrer ». Or, s'il est difficilement contestable que la connaissance du français représente une aide précieuse, il s'avère également que la restructuration du réseau social du migrant constitue un moteur intégrationnel tout aussi efficace, voire supérieur parfois (Biichlé, 2008 : 94).

Les données sur lesquelles se fonde cet article sont le résultat d'entretiens semi-directifs enregistrés effectués auprès d'un groupe de 105 personnes originaires du Maghreb rencontrées dans 13 organismes sociaux de la région Rhône-Alpes. Les trois nationalités (algérienne, tunisienne, marocaine) sont représentées ainsi que les locuteurs de la plupart des différents parlers arabes et berbères. A ces entretiens, s'ajoutent une trentaine d'autres effectués auprès de différents acteurs sociaux (formateurs, assistantes sociales, conseillers à l'emploi, etc.) ainsi que de multiples entretiens moins formels réalisés au fil des rencontres avec d'autres migrants.

Toutefois, j'ai resserré cette étude sur le cas des femmes puisque, au-delà d'une trentaine d'années, les hommes maghrébins disparaissaient quasiment des divers organismes sociaux

visités, ce qui constituait une première source d'interrogation. La seconde a résidé dans les très faibles différences entre les productions orales de certains primo arrivants et celles de certaines femmes maghrébines installées en France depuis parfois plus de trente ans.

II) L'équation connaissance du français = intégration

A travers les trois exemples qui vont suivre, il apparaît que, dans certains cas particuliers, l'équation « connaissance de la langue = intégration », ne fonctionne pas. Les deux premières enquêtées (n°1 et n°2) s'expriment en effet aisément, du moins selon ma propre perception et, en tous cas, de manière largement suffisante pour faire face à une conversation au quotidien ou à un entretien d'embauche. Cependant, elles ne se sentent pas intégrées. A l'inverse, la conversation est plus difficile avec la troisième enquêtée (n°3) mais celle-ci déclare se sentir française.

A) L'enquêtée n°1 : communication très aisée mais ne « s'adapte » pas

L'enquêtée n°1 a 23 ans, réside en France depuis 7 ans, elle est célibataire, sans emploi et a été scolarisée. Sa prononciation se caractérise par une légère confusion des voyelles antérieures de fermées à mi-ouvertes, [ã] et [õ], et au niveau lexical, j'ai relevé quelques erreurs de type « [ksept] / vs / accepte » et « tendre / vs / attendre » ; « J'ai pas adaptée /vs/ je me suis ». La communication avec elle est très aisée.

A propos de sa vie en France, cette enquêtée déclare : « *Non, la vérité hum, c'est pas, j'ai pas question j'ai pas aimé la France mais j'aime bien mon pays, tu vois, c'est... voilà, j'aime bien vivre à mon pays, voilà [...] moi j'aime bien mon pays c'est... j'ai pas (ne me suis) adaptée en France bah, c'est bien la France mais... question... question l'habitude aussi [...] voilà parce que y'a de la famille (là-bas), ici, on a personne, sont toute ma famille y sont là-bas, mes amis, ici, je trouve heu toute seule et tout, pourtant, j'ai mes parents, mes mes frères et tout, mais ça manque beaucoup de choses, ouais (rire)* ». Elle déclare donc ne pas s'être « adaptée » à la France et, au-delà du vocable, néanmoins significatif, on peut remarquer deux occurrences de « mon pays », alors qu'elle possède la double nationalité, ce qui renforce l'idée d'une manifestation de l'identité algérienne. Elle évoque également son rapport au français au quotidien « *Non, je parle heu je parle mais pas vraiment beaucoup [...] pas beaucoup voilà* », les situations au cours desquelles elle parle français ainsi que les personnes avec qui elle parle : « *Avec des gens français (rire) voilà [...] avec par exemple, quand tu dois faire des papiers ou... j'ai pas, de toute façon de copine française, je parle pas souvent français... avec comme ça, des copines du cours de français, faut parler français aussi... ça dépend l'endroit où on (se) trouve voilà, même avec des des gens arabes, quand je connais pas quelqu'un, je parle français aussi, voilà ouais* ». A travers ces propos, il apparaît que les contextes dans lesquels cette enquêtée utilise le français sont peu fréquents et assez restreints (les papiers, en cours), ce qui laisse présumer un réseau plutôt dense, voire isolant, idée qui se trouve confirmée par les déclarations suivantes : « *Heu, franchement, on a une seule famille je connais, je connais une seule famille ici hein, maghrébin, comme nous, algérois, c'est tout, on connaît personne tu vois, c'est voilà* ». Question de l'enquêteur : « *Vous ne rencontrez pas beaucoup de Français ?* » Réponse : « *Ben non non... [...] tu vois, c'est bonjour bonsoir, c'est tout, même les Maghrébins on connaît pas, on est, tu vois c'est, on est toujours entre nous, c'est tout* ». En outre, lorsque j'ai demandé à cette enquêtée d'estimer à peu près la proportion de Maghrébins et de Français dans son entourage, celle-ci l'évalue à 80% de Maghrébins pour 20% de Français. Sans constituer, bien entendu, un élément très fiable, cela

donne tout de même une image de la manière dont cette enquêtée se représente son environnement social.

B) L'enquêtée n°2 : communication très aisée mais aimerait retourner en Algérie

L'enquêtée n°2 a 31 ans, elle est née en France et y a vécu jusqu'à 6 ans, âge auquel elle est retournée en Algérie. Elle réside de nouveau en France depuis 3 ans. Elle est mariée, sans emploi, a un enfant et a été scolarisée. Cette enquêtée a confondu, pendant l'entretien, très légèrement [ʃ] et [ɑ̃] et fait quelques erreurs de type : « je retourner /vs/ retournerais ».

La communication avec cette personne est très aisée cependant, celle-ci déclare : « *Si c'est pour moi, je retourner maintenant (en Algérie) [...] parce que c'est pas facile de vivre ici... on a pas les mêmes habitudes parce que j'ai grandi en Algérie, j'ai mes habitudes, j'ai ma famille... mais là, je ne peux pas m'intégrer à 100% à la vie française quoi, je peux pas* ». A l'instar de l'enquêtée n°1, cette femme possède la double nationalité mais de surcroît, elle est née en France. On remarquera qu'outre l'évocation de l'impossibilité de s'intégrer « à 100% », elle reconnaît que si cela ne relevait que de sa propre décision, elle retournerait en Algérie tout de suite. Celle-ci me confiera d'ailleurs, hors micro, que la raison principale pour laquelle elle demeure en France est que son mari y travaille, ce qui explique le « *si c'est pour moi* ». Cette enquêtée estime parler fréquemment le français au quotidien, avec des domaines d'usage tranchés : « *Chez moi je parle en arabe et dehors en français* ». Selon elle, le port du voile détermine une forme de rejet au niveau du travail : « *Ben par rapport au travail là parce que je mets le voile et tout [...] ben même là (dans l'organisme) j'ai pas trouvé le stage... mon deuxième stage c'était pour ça... presque... disons 50% pour ça... parce que quand ils me voyaient avec le voile comme ça [...] ils disent pas comme ça directement, mais je comprends, je le sens* ». Ses déclarations laissent supposer un réseau plutôt dense (Degenne et Forsé, 2004 : 56) puisqu'elle n'évoque que des membres de sa famille : « *mes cousins, ma grande sœur, ma famille* » ou l'assistante sociale. De plus, évoquant les cas d'autres apprenants, elle affirme : « *On ne peut pas vivre seul comme ça, c'est pas possible* », énoncé dans lequel le « *on* » me semble bien inclusif... Elle estime son environnement à 50% français et 50% maghrébin.

Au cas de ces deux femmes qui ne se sentent pas intégrées en dépit de leur aisance en français, il paraît possible d'opposer celui de l'enquêtée n°3 qui, en dépit de difficultés en production et en réception, se sent française et revendique cette identité.

C) L'enquêtée n°3 : une communication plus difficile et une identité française revendiquée

L'enquêtée n°3 a 36 ans, elle est célibataire, sans emploi et vit chez ses parents. Elle réside en France depuis 31 ans et n'a été que peu scolarisée. Son débit est parfois lent ou haché, elle n'a pas un accent très prononcé mais elle fait des erreurs récurrentes de genre, de temps, etc. Exemples d'erreurs : « *Quand je va chez l'médecin* » ; « *Les Français y comprends bien* » ; « *J'ai pas mariée* » ; « *Je installée en France* » ; « *Faut que j'demande cette mot c'est quoi* ». La communication avec cette personne est parfois difficile.

Cette enquêtée déclare « *Je parle que le français* » et manifeste d'ailleurs sa volonté de bien parler la langue (« *Je veux bien parler le français* ») tout comme un certain agacement à l'encontre des autres femmes qui parlent en arabe en cours de français : « *Quand je sors dehors, je parle que le français, même ici à l'école, j'aime pas les femmes qui parlent en arabe* ». A l'inverse de l'enquêtée n°1, celle-ci déclare : « *Je installée en France, c'est mon pays* ». Au travers de ses déclarations, elle paraît revendiquer l'identité française et ce, entre autres, à travers l'usage de la langue. Cependant, certains indices laissent entrevoir des contradictions dans ses propos, notamment en ce qui concerne l'usage du français, et par

conséquent, la composition du réseau social. En effet, cette enquêtée relativise son usage du français au quotidien (« *je parle que le français* ») en déclarant : « *De toute façon, je te dis la vérité, je parle en arabe que quand je rentre à la maison parce que ma mère elle comprend pas le français* ». De plus, elle évoque principalement l'usage du français avec ses nièces : « *et surtout, quand y'a mes nièces avec moi, je parle que le français* » ; « *et j'ai mes nièces, je parle tous les jours quand ils vient chez moi, je parle français avec eux* », mais ne fait mention d'aucun autre usage au quotidien en dehors de la famille. Il est d'ailleurs possible de trouver d'autres indices de la densité ou du côté isolant du réseau social de cette enquêtée dans le fait que celle-ci réside toujours chez ses parents, n'évoque pas d'ami, et surtout, qu'elle est demeurée un certain temps à la maison : « *parce que mes parents y me laissaient à la maison, et ça... je me débrouille un petit peu, oui, je parle français* ». Il est donc plausible que cette majoration, volontaire ou non, de l'usage du français au quotidien, soit pour cette enquêtée une manière de revendiquer son identité française. Celle-ci estime son environnement à 60% français/ 40% maghrébin.

Ces trois femmes, aux parcours différents, ont en commun d'avoir des réseaux sociaux qui semblent denses et plutôt fermés, cela paraissant lié, dans une certaine mesure, au fait qu'elles sont sans emploi. Toutefois, elles se différencient assez nettement au niveau du temps passé en France (7 et 3 ans /vs/ 31 ans), de l'aisance de la conversation en français et du sentiment d'intégration. Ces trois exemples montrent qu'il paraît difficile d'établir un lien systématique entre maîtrise du français et intégration puisque, dans les deux premiers cas, cohabitent compétence en français et sentiment de ne pas être intégré, alors que dans le troisième, la situation semble inversée, la maîtrise de la langue est relative mais l'identité française est revendiquée. D'autre part, les enquêtées n°1 et n°2 ne sont en France que depuis 7 et 3 ans et l'on retrouve dans certains de leurs propos des éléments qui caractérisent les déclarations des migrants arrivés depuis peu (solitude, manque de la famille) ; ce qui peut signifier que leur situation n'est que transitoire mais qui montre également qu'au regard de leur compétence en français, l'éventuelle intégration de ces femmes sera liée à des facteurs autres que celui de maîtrise de la langue. En outre, l'étude de ces trois cas soulève également un autre problème, celui du sentiment personnel d'intégration au regard de la perception de la société quant à l'intégration d'une personne. En effet, est-il possible de se sentir intégré et de ne pas l'être pour la société ou encore, est-il possible d'être considéré comme intégré, puisque l'on parle la langue, par cette même société et de ne pas se sentir intégré ? Quoi qu'il en soit, le seul critère de la maîtrise de la langue comme moteur intégrationnel me paraît, au vu de ces trois exemples, ne pas être d'une grande pertinence, ou du moins, nettement insuffisant. En revanche, il semble bien que la structure du réseau social, assez dense ou isolant, puisse expliquer, en partie, pour les enquêtées n°1 et n°2, le sentiment de ne pas être intégrées ainsi que le « figement » dans la langue du pays d'immigration pour l'enquêtée n°3. Il demeure que ces trois femmes sont sans emploi, or, l'emploi s'avère particulièrement propice à la restructuration du réseau social.

III) Les liens entre emploi, apprentissage de la langue et intégration

Lorsque l'on invoque la langue comme principal moteur d'intégration, il semble que, volontairement ou non, l'intention sous-jacente à la formation linguistique soit en réalité, dans de nombreux cas, une volonté d'insertion par l'emploi. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'œuvrent de nombreux formateurs et c'est également un des buts déclarés de la DGLFLF (2005 : 24) : « *La maîtrise de la langue est une condition générale pour l'intégration sociale et civique, mais aussi pour l'insertion et la mobilité professionnelle* ». C'est également un des avantages mis en avant dans le contrat d'accueil et d'intégration : « *Ainsi, il vous sera plus*

facile [...] de trouver un travail et de participer à part entière à la vie de la cité ». J'observe, par ailleurs, que le processus d'insertion ou de réinsertion par l'emploi est régulièrement invoqué pour des personnes (chômeurs, handicapés, ex-détenus, etc.) pour lesquelles il est plus difficile de placer le problème sous l'unique prisme de la connaissance de la langue.

Si l'on admet le lien entre intégration et emploi, c'est donc une partie de la responsabilité intégrationnelle que l'on octroie à la langue qui se trouve déplacée vers l'emploi ce qui, compte tenu de la conjoncture en France (discrimination à l'embauche et chômage massif), est moins facile à mettre en avant et à assumer. De plus, déplacer une partie du problème de l'intégration de la langue vers l'emploi équivaut à augmenter la responsabilité de la société d'accueil en ne laissant plus reposer sur la seule capacité linguistique du migrant la réussite du processus d'intégration. Donc, admettre une volonté, même indirecte, d'intégration par l'emploi, c'est également accepter l'idée que, souvent, le devenir linguistique du migrant sera en partie conditionné par le nouveau réseau social dont le travail sera pourvoyeur : *« L'orientation linguistique choisie par le migrant serait d'abord et avant tout tributaire des contacts qu'il établit avec la société d'accueil, bien davantage que de ses compétences linguistiques à l'arrivée. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne serait donc pas tant la compétence linguistique qui serait décisive en regard du choix linguistique, mais plutôt l'accès à des réseaux francophones et anglophones, parmi lesquels le bureau ou l'usine ne sont pas les moindres. De ce fait, le milieu de travail agit pour les adultes sur le plan linguistique, comme une force intégrative aussi puissante que celle que représente l'école pour l'enfant »* (Chamberland, 2005 : 179).

Ce lien entre emploi et apprentissage du français est d'ailleurs confirmé par certains enquêtés qui déclarent avoir appris le français sur leurs lieux de travail : *« J'ai travaillé avec les Français et tout, donc là, à force à force à force... (je m'y suis mis) »* ; *« Là où je travaille, j'ai pas le choix, je parle en français [...] donc là (au travail), j'ai fréquenté des gens c'est pour ça que j'arrive un peu (à parler français) »* ; *« Le français, j'ai appris au travail »* ; etc. On retrouve également ce propos chez de nombreux acteurs sociaux : *« Les hommes qui ont travaillé, qui ont une expérience professionnelle, ils n'ont pas peur de parler, pas peur de s'exprimer, on voit qu'ils ont été en contact avec le français... »* (Conseillère ANPE).

Il est certes possible d'objecter que l'accès à l'emploi est en grande partie conditionné par la maîtrise de la langue mais sans perdre de vue que le niveau de maîtrise doit être en adéquation avec l'exigence requise par le type d'emploi. Il semble d'ailleurs, qu'à certaines époques, on ait été beaucoup moins regardant sur les compétences en français des migrants originaires du Maghreb dans une perspective professionnelle. Dans un rapport du CREDIF de 1973, année pendant laquelle le chômage ouvrier était estimé à 1,9%, Joëlle Perillat et Solange Berton (1974 : 8) déclarent, à propos de travailleurs émigrés de leur étude, que rares sont ceux qui sont parvenus au degré d'autonomie *« suffisant dans les actes de la vie quotidienne, qu'il s'agisse d'achats auprès des commerçants, de l'administration ou des contacts avec la hiérarchie »*, ce qui ne les a néanmoins pas empêché de travailler...

Il semble donc, qu'au travers du rôle intégrationnel attribué à la langue, l'objectif réel ou sous-jacent soit bien souvent l'insertion professionnelle, ce qui équivaut à transférer une bonne partie du processus d'intégration sur l'emploi et donc, par transitivité, sur une composante importante de la structure du réseau social. Le travail offre donc une opportunité importante de restructuration du réseau social des migrants et souvent, par conséquent, un accès à la langue du pays d'immigration. Toutefois, cette restructuration demeure subordonnée à l'obtention d'un emploi, domaine dans lequel on ne part pas avec les mêmes chances lorsque l'on est d'origine maghrébine et, à plus forte raison, lorsque l'on est une femme. Posséder un emploi ne signifie donc pas forcément être intégré mais contribue à la restructuration du réseau social des personnes par la création de nouveaux liens, par l'augmentation du capital social (Merklé, 2004). En cela, le travail peut initier une première

phase de l'intégration : l'insertion (Tap, 1988). En outre, il semble tout de même qu'au niveau des regards de la personne (regard sur soi) et de la société (regard sur le migrant), le rôle du travail soit décisif dans ce que l'on (la société) considère comme le processus intégrationnel et ce, qu'il y ait maîtrise ou non de la nouvelle langue.

Il est possible de retrouver cet aspect indirect, mais néanmoins important, de l'impact de la restructuration du réseau social dans d'autres domaines comme, notamment, celui de la formation.

IV) La face cachée de la formation

Si l'emploi, en ce qu'il représente d'élargissement du réseau social, favorise l'apprentissage du français, de nombreux migrants en demeurent dépourvus et plus particulièrement les femmes (Rapport d'activité 2001 de la Direction de la population et des migrations). On les retrouve donc souvent dans divers organismes de formation (Alpha, FLE) et elles ont, à cet égard, des points de vue divers. Pour certaines, ces formations linguistiques semblent avoir été profitables : « *Depuis que j'ai pris les cours, je débrouille toute seule, j'emmerde personne* », même si rien n'indique la part réelle de la progression à mettre au crédit de la formation. En revanche, pour d'autres, la formation ne semble guère avoir porté de fruits en dépit du temps qui lui a été consacré : « *J'ai fait des cours, pas mal, mais je te dis pas !* ». Du côté des formateurs, nombreux sont ceux qui déclarent que leurs apprenants parlent souvent en langue(s) d'origine(s) pendant les cours et qu'il est parfois difficile de les faire parler en français. Certains ajoutent d'ailleurs être persuadés que ces mêmes apprenants ne parlent français qu'exclusivement dans l'enceinte du cours. Cependant, même si l'objectif de l'apprentissage de la langue n'est que partiellement atteint, les séances hebdomadaires de formation représentent, pour ces femmes, un « premier pas » vers la nouvelle société ; elles permettent de rompre l'isolement et d'échanger avec d'autres personnes qui partagent les mêmes difficultés. En cela, elles constituent parfois une première extension du réseau social, une occasion d'apprendre la langue y compris si les interactions entre apprenants se déroulent parfois en langue(s) d'origine(s) (Matthey, 2005).

Chez certaines enquêtées, l'organisme de formation a représenté un point de départ pour la restructuration du réseau social, restructuration qui a déclenché le mouvement vers le français : « *J'ai fait des cours d'alphabétisation dès la deuxième semaine... j'ai commencé à avoir des copines, j'ai commencé à parler avec eux, des amis* (en centre d'alphabétisation) ». Pour d'autres, la formation est un des seuls lieux de contact, en tous cas le seul mentionné hors de l'enceinte familiale, avec la langue du pays d'immigration : « *Je parle presque qu'en cours* (le français) » ; « *Heu, français oui je parle, à l'école* » ; « *Quand je fais pas de cours, je reste à la maison [...] c'est dur mais...* » ; « *Je ne sors pas, je prends les cours et je rentre à la maison, c'est tout* ». Enfin, pour certaines enquêtées, le lieu de formation représente à la fois l'endroit (presque unique) dans lequel on parle français et celui où l'on retrouve les seules amies : « *J'ai pas, de toute façon de copine française, je parle pas souvent français... avec comme ça, des copines du cours de français* » ; « *Moi, je sors, je va à l'école avec heu les amis là-bas* (les autres apprenants) *et... je rentre à la maison, je reste tout seul* (rire) ».

La formation en elle-même constitue donc une aide certaine pour l'apprentissage de la langue du pays d'immigration, ne serait-ce que parce que l'on est en contact avec cette dernière, mais elle représente également, et parfois au-delà de l'aspect purement didactique, une grande chance d'ouverture ou d'élargissement du réseau social des personnes, une possibilité de diversification du processus de socialisation : « *Dans ces cours adressés aux femmes, elles ne sont plus seules. D'autres qu'elles ont les mêmes problèmes, les mêmes difficultés* (Witzig-Marinho, 2005 : 185) ». Sur ce dernier point, une formatrice de l'IFRA (institut de formation

Rhône-alpes) déclare : « *Y'en a plein d'entre elles qui, quand elles sortent de leur formation, elles apportent plein de cadeaux et elles finissent en larmes parce qu'elles disent, c'était ma seule sortie et j'aurai même plus ça... parce qu'en fait, elles sympathisent beaucoup entre elles... en plus du fait qu'elles n'ont plus de sorties, le côté social qu'elles avaient entamé... tout s'arrête quoi ! Franchement, j pense que n'importe quel formateur FLE pourrait le dire quoi !* » En outre, la formation peut servir « d'alibi » pour certaines femmes dont les conjoints ou parents s'avèrent un peu trop « possessifs », situation dont quelques femmes m'ont fait part au fil des entretiens.

Il est difficile de quantifier la part réelle que prennent respectivement l'ouverture du réseau social ou les cours dans le contact avec le français, ce dernier résulte d'ailleurs probablement de la conjonction des deux et varie selon les personnes ; il demeure que, sans le point de contact que représente l'organisme de formation (ou centre social, association, etc.), certaines femmes n'auraient quasiment aucun contact direct avec la société d'accueil et sa langue. Cela signifie également que, dans ces circonstances de contacts, on ne peut pas présumer d'une hiérarchie entre apprentissage « scolaire » de la langue et apprentissage au sein du réseau social. En outre, la seule activité d'apprentissage du français n'est pas nécessairement synonyme d'intégration alors que l'ouverture du réseau social, même lorsqu'elle est timide, représente un premier pas vers la nouvelle société (insertion). Or, ce sont souvent les petits pas en direction de celle-ci, la multiplication des interactions, aussi anodines soient-elles, qui sont la base du processus d'intégration.

V) Conclusion

Pour certains migrants, le point de départ de l'insertion (première phase de l'intégration) est la mise à profit ou non de l'opportunité offerte par un point de contact avec la nouvelle société qu'il s'agisse d'un travail, d'une formation ou d'une rencontre en allant chercher les enfants à l'école ; et ce, avec ou sans connaissance de la langue même si cette dernière demeure une aide précieuse. Ce point de contact ne constitue cependant pas toujours une ouverture ou une modification de la structure du réseau social de la personne (insertion) car il existe différents cas de figure :

A) Si le contact n'est pas exploité (pas d'insertion), la conséquence sera souvent un « figement » à presque tous les niveaux : réseau social dense ou isolant, peu de contact avec le français, autonomie restreinte, pas de confrontation aux représentations sociales de la nouvelle société, pas de remise en cause identitaire, insécurité linguistique, monolinguisme en langue d'origine. On pourra alors parler de ségrégation (vocabulaire pris dans son acception sociologique).

B) Si le contact est exploité (insertion), il pourra amorcer la restructuration du réseau personnel. Selon le type du nouveau réseau (liens redondants ou non), pourront suivre des confrontations représentationnelles, identitaires et une plus grande exposition à la langue du pays d'accueil. En général, cela aura pour conséquence des progrès en français, une plus grande autonomie et une baisse de l'insécurité linguistique.

Lorsque le point de contact est exploité, de nouveaux liens sont donc créés qui vont augmenter le capital social de la personne. Cependant, deux possibilités s'offrent alors puisque selon le type de liens, le capital social augmentera de manière différente.

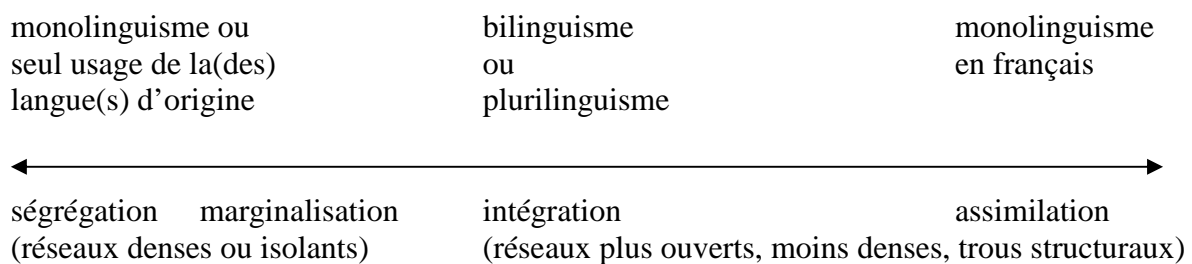
A) Si les nouveaux liens sont créés avec des personnes de même origine et présentant globalement les mêmes caractéristiques sociales (redondance), il n'y aura qu'une faible création de trous structuraux et l'augmentation du capital social sera moindre (Merkle : 2004). Le réseau social demeurera relativement dense et multiplexe produisant une moindre exposition des personnes à la nouvelle société et un renforcement de la norme sur les plans

linguistique (Milroy : 1987), représentationnel et identitaire. La situation se rapprochera alors de ce que Jean-François de Pietro (1995 : 179) qualifie de « *marginalisation* ».

B) Si les nouveaux liens sont créés avec des personnes qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques sociales (non-redondance) et sont des liens faibles, il y aura une plus forte augmentation du capital social et production de trous structuraux qui favoriseront la circulation de l'information avec d'autres réseaux. Le réseau social deviendra moins dense et favorisera les contacts avec la nouvelle société (bilinguisme, confrontations représentationnelles, remise en cause identitaire). On pourra alors de parler de processus d'intégration.

Toutefois, comme l'intégration est un processus dynamique, à partir d'un déclic (évolution du projet migratoire, départ des enfants, séparation, etc.) chacune de ces situations sera susceptible d'évoluer ultérieurement.

Il semble donc, que très schématiquement, l'on puisse représenter les interactions entre les langues, le réseau social et le processus d'intégration de la manière suivante :



Dans le cadre d'une immigration familiale, il paraît donc possible de dire que le monolinguisme et/ou l'usage exclusif des langues d'origine caractérisent l'assimilation et la marginalisation/ségrégation alors que le bilinguisme, selon sa définition en terme d'usage régulier, va de pair avec l'intégration. Néanmoins, le sentiment d'intégration peut varier selon que l'on se réfère aux points de vue des personnes ou de la société d'immigration et, l'enjeu devrait être de l'envisager dans la réciprocité. Quoi qu'il en soit, il paraît important de maintenir et surtout de favoriser les points de contacts susceptibles d'accroître le capital social des personnes (associations, formations, etc.), au titre desquels l'emploi est un outil d'intégration efficace. Enfin, s'il demeure difficile de quantifier les rôles respectifs de l'apprentissage de la langue et du réseau social dans le processus d'intégration, la connaissance du français ne saurait, en aucun cas, assumer à elle seule la réussite de ce processus dont la responsabilité incombe aux deux protagonistes que sont le migrant et la société d'immigration.

Bibliographie

BIICHLE, L., 2007, *Langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France*, Thèse de Doctorat sous la direction de Jacqueline Billiez, Université Stendhal, Grenoble3.

BIICHLE, L., 2008 : « La langue et le réseau social », in *Ecarts d'identité*, n°112, 94-98.

CHAMBERLAND, C., 2005 : « Intégration linguistique des immigrants et intervention en milieu de travail », in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 173-180.

DEGENNE, A., FORSE, M., 2004 : *Les réseaux sociaux*, 2eme édition, Armand Colin, Paris.

DE PIETRO, J.F., 1995 : « Des pratiques quotidiennes à l'intégration », in : George Lüdi & Bernard Py, *Changement de langage et langage du changement: aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'Age d'homme, Lausanne, 173-202.

- MATTHEY, M., 2005 : « Le français à l'école et ailleurs, langue des apprentissages et de la socialisation », in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 145-159.
- MERKLE, P., 2004 : *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, Paris.
- MILROY, L., 1987 : *Language and social network* (second Edition), Language in Society, Oxford.
- PERILLAT, J., BERTON, S., 1974 : *Image d'une langue, le Français*, CREDIF.
- TAP, P., 1988 : *La société Pygmalion ? Intégration sociale et réalisation de la personne*, Dunod, Bordas, Paris.
- WITZIG-MARINHO, A.M., 2005 : « Femmes étrangères : les grandes oubliées », in *L'intégration des migrants en terre francophone, aspect linguistiques et sociaux*, Actes du séminaire de Neuchâtel, Suisse, 4-5 décembre 2001, Editions LEP loisir et pédagogie, Le Mont-sur-Lausanne, 181-189.